



# Classes et nations : quelle articulation à l'échelle européenne ?

**Frédéric Lebaron, Pierre Blavier**

DANS **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES 2017/4 N° 219**, PAGES 80 À 97  
ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021340594

DOI 10.3917/arss.219.0080

Date de mise en ligne : 26/10/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2017-4-page-80?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

**CAPITALISTES  
DE TOUS LES PAYS  
UNISSEZ-VOUS !**

# Classes et nations : quelle articulation à l'échelle européenne ?

La concurrence entre salariés des différents pays de l'Union européenne est apparue comme l'un des principaux enjeux sociaux et politiques pour l'avenir de la construction européenne, avec la directive Bolkestein (2006) qui visait à instaurer l'obligation pour l'État d'accueil d'accepter que les prestataires de service travaillant pour une courte durée sur son territoire soient soumis aux règles en vigueur dans leur pays d'origine<sup>1</sup>, et plus récemment avec le débat sur les travailleurs détachés. Durant la campagne du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen, la rivalité entre les systèmes sociaux s'est déjà largement imposée au sein du débat public. Mobilisant la figure du « plombier polonais », susceptible de vendre ses services à des prix défiant toute concurrence nationale, certains partisans du « non » sont parvenus à trouver un large écho, notamment au sein des fractions des classes populaires particulièrement fragilisées par la concurrence mondiale désormais instaurée sur le marché du travail<sup>2</sup>.

À dates régulières<sup>3</sup>, les menaces portées par des systèmes économiques et sociaux concurrents sont réactivées et entretenues, en particulier parmi les salariés subalternes et les petits indépendants, un fort sentiment d'insécurité sur le marché du travail lié à une dégradation plus générale. La question de la concurrence ou de la solidarité au sein des classes populaires, considérées de manière transnationale, se trouve donc posée. Cet enjeu est de taille pour la sociologie politique, car il est à rapprocher de la difficile union de mouvements ou de gouvernements de gauche à l'échelle européenne et, plus largement, des difficultés de la gauche européenne à se positionner face à des problèmes socio-économiques supranationaux, et des processus lourds remettant en cause le projet d'une « Europe sociale » qu'elle a longtemps portée<sup>4</sup>. À un niveau plus élevé de généralité, il s'agit de reposer la question de l'existence de « classes sociales » à l'échelle européenne et internationale.

Or l'enjeu des classes sociales est, paradoxalement, à la fois absent et omniprésent à l'échelle européenne, que ce soit dans la recherche ou dans les débats publics.

Absent, car les statistiques publiques aussi bien que les travaux de recherche en sciences sociales prennent rarement pour objet les inégalités ou les déterminants de classes à l'échelle européenne<sup>5</sup>. L'ouvrage *Euroclash* de Neil Fligstein<sup>6</sup> aborde cet enjeu et adopte une lecture de l'Union européenne en termes de classes sociales, mais il ne traite pas de tout des inégalités de conditions de vie auxquelles nous nous intéressons ici. Ce thème est par ailleurs rarement abordé explicitement dans les discours publics, même lorsqu'ils émanent d'organisations qui, comme la Confédération européenne des syndicats (CES), ont pour vocation de « représenter » les salariés européens<sup>7</sup>.

Omniprésent, car, à côté du caractère structurant du processus européen pour la recherche, à travers Eurostat et les programmes de la Commission,

1. <http://www.euractiv.fr/entreprises-et-emploi/dossier/marche-interieur-entreprises-dossier-de-la-directive-bolkestein-a-la-directive-services-revisee-418.html>, consulté le 25 novembre 2015.

2. Voir en particulier pour une interprétation des résultats du référendum : Patrick Lehingue, « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005). Sur deux lectures "polaires" du scrutin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 123-139. Concernant les effets de la concurrence internationale sur les représentations et attitudes politiques des ouvriers de l'industrie, voir Camille Peugny,

« Pour une prise en compte des clivages au sein des classes populaires. La participation politique des ouvriers et des employés », *Revue française de science politique*, FNSP, 65(5-6), 2015, p. 735-759.

3. Il existe de nombreux travaux sur l'histoire de la construction européenne. Pour une synthèse sur la période récente et les questions suscitées par l'élargissement de l'Union européenne, voir par exemple William Outhwaite, *Europe Since 1989. Transitions and Transformations*, New York, Routledge, 2016.

4. Voir les travaux de Fabien Escalona sur la social-démocratie européenne : Fabien

Escalona, « La reconversion partisane de la social-démocratie européenne. Du régime social-démocrate keynésien au régime social-démocrate de marché », thèse de doctorat, Grenoble, IEP de Grenoble, 2016.

5. Parmi les exceptions : David Rose et Eric Harrison, *Social Class in Europe. An Introduction to the European Socio-economic Classification*, New York, Routledge, 2010 ; les travaux menés autour de l'ESS-Net ESeG sous la direction de Michel Amar et Monique Meron ([http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/F1604.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/F1604.pdf)) et les recherches récentes de C. Peugny, « Pour une prise en compte des clivages

au sein des classes populaires... », art. cit.

6. Neil Fligstein, *Euroclash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, New York, Oxford University Press, 2008.

7. Voir le rapport annuel « Benchmarking Working Europe 2015 », qui établit un portrait de la situation des relations professionnelles en Europe : <http://www.etui.org/Publications2/Books/Benchmarking-Working-Europe-2015> ; Anne-Catherine Wagner, *Vers une Europe syndicale ? Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Vulaines-sur-Seine, Éd. du Croquant, 2005.

et nonobstant l'existence d'une monnaie unique qui rend l'Europe plus concrète au sein de 19 pays, la réalité du processus d'unification européenne est souvent vécue sous les traits de la concurrence entre pays. Que l'on considère le cas de l'élevage en batterie, des délocalisations industrielles, ou encore de la formation des médecins, peu de secteurs ou groupes professionnels semblent à première vue à l'abri des processus de mise en concurrence, qui, *de facto*, sont souvent perçus au travers de la présence directe ou indirecte dans l'espace national de ressortissants d'autres pays européens.

Comment comprendre cette situation paradoxale d'invisibilité et d'omniprésence larvée ? Il s'agit pour cela de rendre intelligible la faiblesse du travail de « construction des classes » à l'échelle européenne d'une part et de faire apparaître l'importance des différences entre groupes sociaux, d'autre part. Dans cette optique, après avoir présenté certains des enjeux théoriques d'une analyse de classes à l'échelle européenne, nous nous appuyons sur les données des grandes enquêtes européennes ECHP et EU-SILC [voir encadré « Présentations des nomenclatures ISCO et EseG et des enquêtes statistiques utilisées », p. 85] afin d'étudier une question principale : quel est le poids respectif des différences de classes et des différences internationales en termes de difficultés économiques et de conditions de vie, et comment ce poids a-t-il évolué ?

### Fondements, limites, dépassement du « nationalisme méthodologique » ?

L'échelle nationale reste dans la plupart des secteurs des sciences sociales un « cadre de référence » pour l'analyse des réalités sociales.

Cet état de fait a suscité, en retour, la critique du « nationalisme méthodologique » et de son enfermement dans « l'État-nation »<sup>8</sup>. Ce fait est peut-être particulièrement prononcé dans le domaine des études de stratification et de mobilité sociale, au sein duquel diverses ressources argumentatives sont couramment mobilisées pour justifier de n'appréhender la réalité des rapports de classes qu'à l'échelle nationale, comme cela reste le cas dans la plupart des travaux, tous « courants » de recherche confondus. En effet, la consultation des manuels et ouvrages récents en langue française<sup>9</sup>, ainsi qu'une analyse rapide des activités du RT5 (« Classes, inégalités, fragmentations ») de l'Association française de sociologie<sup>10</sup>, font apparaître une représentation scientifique dominante qui reste très fortement centrée sur l'espace national. Si les courants anglo-saxons y sont de plus en plus présents et discutés, les analyses empiriques comme théoriques des groupes sociaux portent très souvent sur l'enjeu de leur définition à l'échelle nationale (comme le montrent les débats sur la notion de « classes populaires »), la mesure des évolutions de la mobilité ou de la fluidité en France, la pertinence des catégories socio-professionnelles de l'INSEE, etc. Plusieurs processus contrebalancent cependant ce fait : le développement rapide de travaux portant sur des élites transnationales, comme les « eurocrates »<sup>11</sup> ou les groupes les plus internationalisés tels que les élites économiques<sup>12</sup> ; le poids des enjeux migratoires au sein des classes populaires en France, souligné depuis longtemps<sup>13</sup>. L'internationalisation avancée de certains champs conduit, de plus, de nombreux travaux qui intègrent une approche en termes de stratification et de classes sociales à adopter

depuis longtemps une perspective transnationale<sup>14</sup>. Le développement d'approches « globales », sur le modèle des *subaltern studies*<sup>15</sup>, ou de l'anthropologie de la globalisation, est parfois opposé à la persistance d'un niveau « national » d'appréhension des réalités sociales qui serait dépassé. Pourtant, c'est précisément à l'articulation des niveaux (global et national, mais aussi local) que se situent sans doute les enjeux les plus difficiles pour la sociologie des classes sociales. Celle-ci doit tenir compte à la fois de la permanence et de la spécificité des modèles nationaux de rapports de classe, mais aussi de l'insertion des espaces nationaux dans un espace global.

L'argument le plus solide pour étudier les classes à l'échelle nationale rappelle que la formation des groupes sociaux est fondamentalement un processus inscrit dans une histoire nationale : les relations professionnelles et les luttes sociales se sont unifiées et « cristallisées » à cette échelle, et ces processus ont déterminé la nature des groupes qui y ont été « construits », comme le montre les cas paradigmatiques des « cadres »<sup>16</sup> ou de la « classe ouvrière »<sup>17</sup>. L'ancrage national a conduit à une solidification des catégories, et à leur routinisation. La spécificité des groupes renvoie à celle des contextes politiques et sociaux nationaux, voire à celle des cadres linguistiques et culturels à travers lesquels ils sont saisis, ainsi qu'au produit sédimenté d'un ensemble de luttes économiques et symboliques. L'existence de nomenclatures socioprofessionnelles nationales, comme la nomenclature des PCS en France, illustre la force de représentations nationales instituées (en particulier par l'État) des groupes professionnels, en donnant aux catégories sociales la force

8. Robin Cohen et Paul Kennedy, *Global Sociology*, New York, Palgrave Macmillan, 2007.

9. Voir par exemple Serge Bosc, *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La Découverte, 2008 ; Serge Bosc, *Stratification et classes sociales*, Paris, Armand Colin, 2007 ; Yannick Lemel, *Les Classes sociales*, Paris, PUF, 2004 ; Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Nicolas Renahy, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2015 ; Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Le Système des inégalités*, Paris,

La Découverte, 2008 ; Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014.

10. <http://www.test-afs-socio.fr/drupal/RT5>, consulté le 23 novembre 2015.

11. Didier Georgakakis (dir.), *Le Champ de l'eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012 ; Sylvain Laurens, *Les Courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucraties à Bruxelles*, Marseille, Agone, 2015.

12. Voir notamment : Anne-Catherine Wagner, *Les Classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007 ;

Philippe Blanchard, François-Xavier Dudouet et Antoine Vion, « Le cœur des affaires de la zone euro. Une analyse structurale et séquentielle des élites économiques transnationales », *Cultures & Conflits*, 98, 2015, p. 71-99.

13. Voir Gérard Noiriel, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006 [1988] ; Andrea Rea et Maryse Tripier, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2003.

14. Voir par exemple Christophe Charle, *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne (1900-*

*1940). Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001 ; Gisèle Sapiro (dir.), *Translatio. Le Marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Éd., 2008.

15. Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

16. Luc Boltanski, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.

17. Edward P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, Londres, Penguin Books, 1963.

de « l'officiel ». L'absence même de nomenclatures nationales ou leur faible utilisation illustrent *a contrario* le manque de structuration des rapports de classes en tant que tels dans certains espaces nationaux<sup>18</sup>.

Un premier élément qui permet de nuancer le caractère irréductible de l'espace national est la réalité importante du fait migratoire, qui a depuis toujours mis en relation des espaces nationaux hiérarchisés<sup>19</sup> et qui contribue à inscrire les rapports de classes dans un espace transnational constitué par des sociétés en relation structurelle, soumises à des rapports de force plus ou moins brutaux : impérialisme, colonisation, rivalités politiques ou religieuses, mais aussi échange inégal, intégration différenciée à la division du travail, etc. Les tendances à la « transnationalisation » des groupes sociaux sont observables de longue date au sommet de l'espace social, contribuant aussi à créer des zones où les capitaux internationaux se combinent aux ressources plus proprement « nationales ». Les tendances récentes en Europe, qui ont vu les migrations intra-européennes prendre plus d'ampleur<sup>20</sup> et dépasser quantitativement l'immigration extra-européenne, participent en outre de l'intensification ou du renouveau d'un processus d'euro-péanisation des classes populaires<sup>21</sup>. C'est ainsi à l'échelle transnationale qu'il convient désormais de saisir les rapports de domination, qu'elle soit économique ou culturelle, en intégrant les différents niveaux d'appréhension des réalités de classes, les différents niveaux d'intégration des capitaux détenus.

Pour ce faire, une première piste serait de considérer une appartenance de classe théoriquement définie de manière à pouvoir être étendue à n'importe quelle échelle d'analyse, du plus micro (un individu, un ménage)

au plus global (la société mondiale ou planétaire). C'est la réponse fournie par les théoriciens qui pensent tendanciellement leur représentation des classes comme universelle<sup>22</sup>. Une deuxième approche, qui sera privilégiée ici, consiste à tenter d'articuler la prise en compte des histoires sociales nationales des groupes sociaux, et l'existence d'un espace social européen, où se définissent et se constituent les groupes sociaux mis en concurrence, notamment (mais pas seulement) sur le marché du travail.

### Les inégalités de classes depuis les années 1990 à travers les enquêtes européennes

#### *Aborder les inégalités de classes à travers les conditions d'existence*

En dehors des chiffres du chômage, du sous-emploi et d'indicateurs de revenus et de pauvreté, la réalité sociale n'est généralement pas appréhendée de façon multidimensionnelle par les instances officielles de production et diffusion des statistiques publiques<sup>23</sup>. Les divers aspects des conditions d'existence constituent pourtant une réalité complexe, comme l'a bien souligné le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>24</sup>. La « qualité de vie », ainsi que la nomme le rapport, recouvre en effet de nombreuses dimensions de la vie sociale plus ou moins fortement liées entre elles : niveau de vie, conditions de travail et d'emploi, mais aussi éducation, santé, liens sociaux, participation démocratique, sécurité physique, sécurité économique, conditions environnementales, etc. Ces différentes facettes des conditions d'existence, étudiées par de nombreuses disciplines des sciences sociales, sont les objets mêmes de la sociologie, du moins entendue dans la tradition durkheimienne<sup>25</sup>. Les étudier « ensemble » suppose non seulement d'utiliser des données

suffisamment multidimensionnelles, mais aussi d'adopter une perspective délibérément transversale.

Le système des enquêtes européennes (EU-SILC) coordonné par Eurostat permet de mener ce type d'analyse à l'échelle européenne, en s'appuyant sur les variables disponibles. On utilise ici la nomenclature internationale Classification internationale type des professions (CITP) – ISCO en anglais –, et sur l'expérience de la nomenclature ESeG (European Socio-economic Groups) élaborée dans le cadre d'un ESS-net autour de l'INSEE [voir encadré « Présentation des enquêtes d'Eurostat utilisées », p. 86] pour opérationnaliser la notion d'espace social européen.

Comprendre les inégalités de conditions de vie à travers l'articulation entre pays européens et classes sociales suppose d'abord un travail de description empirique. Dans cette optique, un premier enjeu concerne le choix des indicateurs utilisés. Parmi ceux dont disposent aussi bien l'enquête ECHP (1994 à 2001) que EU-SILC (2004 à 2014) [voir encadré « Présentations des nomenclatures ISCO et ESeG et des enquêtes statistiques utilisées », p. 85] et de manière à être synthétique, dans un premier temps nous avons concentré notre attention sur l'accès à une semaine annuelle de vacances hors du foyer, à au moins un repas protéiné tous les deux jours, et au fait de déclarer des fins de mois difficiles. Ce choix, qui peut sembler restreint, découle surtout de la volonté d'éviter l'accès à des biens dont les prix et la valeur sociale ont beaucoup évolué (ordinateur, téléphone, voiture dans une moindre mesure) au point de se diffuser rapidement sur la période, ou des aspects moins susceptibles d'être directement marqués par des inégalités nationales ou sociales (pollution, nuisance sonore), ou à l'inverse

18. Andreas Pfeuffer et Franz Schultheis, « Quelques particularités allemandes dans la représentation statistique du monde social », *Sociétés contemporaines*, 45-46, 2002, p. 17-42.

19. Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 2. Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir, 2006 ; Nikos Panayotopoulos, « La conversion de l'État grec à l'économisme dominant », *Regards sociologiques*, 21, 2001, p. 41-49.

20. Voir Ettore Recchi, *Mobile Europe. The*

*Theory and Practice of Free Movement in the European Union*, New York, Palgrave Macmillan, 2015 ; Adrian Favell et Ettore Recchi, « Social mobility and spatial mobility », in Adrian Favell et Virginie Guiraudon (dir.), *Sociology of the European Union*, New York, Palgrave Macmillan, 2011.

21. Voir par exemple le rapport de l'European Foundation, *Eurofound Yearbook 2014. Living and Working in Europe*, qui indique que « la mobilité [intra-européenne] des travailleurs atteint un pic » après 2012, et que

cette tendance a été favorisée par la politique de l'Union européenne (p. 18 sq.). Si dans certains pays, la proportion de nationaux de l'Union européenne travaillant dans un autre État-membre reste faible (moins de 0,5 % dans les pays d'Europe centrale et orientale), elle dépasse 2 % en France, 5 % en Autriche et 6 % en Belgique, atteignant un maximum en Irlande (11 %) et à Chypre (14 %).

22. Gordon Marshall, *Repositioning Class. Social Inequality in Industrial Societies*, Londres, Sage Publications, 1997.

23. Voir Jay Rowell, « Une sociologie des catégories de l'action publique en Europe. L'instrumentation des politiques sociales européennes », mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2012.

24. Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, *Performances économiques et progrès social*, 2 tomes, Paris, Odile Jacob, 2009.

25. Frédéric Lebaron, *Les Indicateurs sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dunod, 2011.

des dimensions particulièrement déterminées/structurées par des systèmes nationaux (logement, santé). Nous n'avons pas repris l'indicateur officiel de précarité d'Eurostat<sup>26</sup> car, au-delà du fait qu'il nous semble discutable<sup>27</sup>, il n'est pas calculable avec l'enquête ECHP et ne permet donc pas de reconstituer des séries jusqu'aux années 1990. Du reste, par-delà la réflexion sur le choix des indicateurs menée ci-dessus, les résultats ne changent pas significativement si d'autres indicateurs sont utilisés<sup>28</sup>.

Nous avons ici utilisé la nomenclature à un chiffre ISCO-88 de 1994 à 2010, puis ISCO-08 de 2011 jusqu'à 2014 : ceci induit donc une rupture de la convention d'équivalence<sup>29</sup> de la série entre 2010 et 2011. Mais, EU-SILC n'utilisant plus ISCO-88 et ne donnant pas accès à l'ISCO-08 à trois chiffres, il n'y a donc à notre connaissance pas de possibilité de faire mieux. Étonnamment au vu de la refonte entre les deux nomenclatures, cela n'engendre pas de « saut » majeur, cette prolongation artificielle ne concerne que les trois dernières années de la série, et permet d'observer les effets présumés de la récession et des politiques d'austérité sur les inégalités.

### Des inégalités entre catégories sociales et entre pays

Les données en coupe pour 2013 font état de substantielles inégalités de conditions de vie qui se marquent tant au niveau des pays que des groupes sociaux [voir graphique 1, p. 87]. Ainsi, sans trop de surprise et conformément à leur conception initiale, les catégories ISCO trient fortement les risques de difficultés économiques au fur et à mesure qu'on descend dans la hiérarchie sociale : dans les pays d'Europe centrale (Pologne, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, République tchèque),

pratiquement 40 % des travailleurs « non-qualifiés » (catégorie 9 d'ISCO) déclarent ne pas pouvoir se permettre un repas protéiné tous les deux jours [voir graphique 1, p. 87] quand ce n'est le cas que de 5 % des managers (catégorie 1 d'ISCO). En Espagne, 20 % de ces derniers déclarent ne pas pouvoir se permettre annuellement une semaine de vacances hors du domicile quand c'est le cas de près de 70 % des travailleurs du secteur primaire (catégorie 6 d'ISCO). C'est toutefois beaucoup moins vrai dans les pays nordiques, pour lesquels on ne note pratiquement pas d'évolution. Cela tient certes au caractère plus égalitaire de ces sociétés, le Danemark par exemple ayant un indice de Gini de 26,8 en 2013 quand celui de la Lituanie est de 34,6<sup>30</sup>, mais aussi à des différences de développement entre pays qui font que les problèmes d'alimentation sont résiduels (déclaré à moins de 5 % pour toutes les catégories sociales) dans un pays comme la Suède (indice de Gini de 24,9) alors qu'*a contrario* ils se maintiennent toujours au-delà de ce seuil en Europe centrale : certaines lignes ne se croisent donc pour aucune catégorie sociale. Les inégalités inter-pays demeurent donc fortes au sein de l'Union européenne, comme le rappellent périodiquement les débats sur son caractère hétérogène.

Enfin, le croisement et le non-parallélisme des courbes entre pays traduisent une articulation complexe entre les deux dimensions, inter-pays et intra-pays<sup>31</sup>. Pour les trois indicateurs, les plus grands écarts sont similaires, que ce soit entre classes sociales nationales ou entre pays différents pour une même catégorie ISCO-08, et ce que l'on considère l'*odds-ratio* ou la différence de pourcentages<sup>32</sup>. Toutefois, comme le suggère par exemple l'impressionnante majoration de la Grèce dans le cas des fins de mois difficiles (pour toutes les catégories sociales

au-dessus de 60 %), on peut se demander dans quelle mesure la situation constatée jusqu'à présent a été engendrée par la récession de 2008 et ses suites, celle-ci accroissant les inégalités de conditions de vie et enrayant une tendance prudente à leur réduction depuis la récession du début des années 1990<sup>33</sup>.

En considérant la période de 1994 à 2014 et dans le cas de l'indicateur portant sur l'alimentation, nous observons [voir graphique 2, p. 88] une certaine stabilité (Europe du Nord ou de l'Ouest) voire une amélioration des conditions de vie (Grèce et Europe centrale dans les années 2000) : alors que toutes les catégories sociales grecques se situaient au-dessus de 20 % en 1994, elles sont toutes à un niveau inférieur à 10 % en 2006. Cette évolution se double d'une réduction des inégalités interclasses au sein des différents pays jusqu'à 2008, surtout en Grèce ou en Europe centrale. La récession marque pour cette dernière un arrêt de cette tendance, et même une inversion brutale dans le cas de la Grèce et même de l'Italie. Cette évolution en forme de « courbe en assiette creuse » est similaire, quoique de moindre ampleur, pour les autres indicateurs.

### La structure de l'espace social européen

#### Appréhender les inégalités de manière multidimensionnelle

Il est cependant nécessaire de représenter de manière plus multidimensionnelle la relation entre les inégalités intra- et inter-pays, mais aussi d'introduire plus de continuité, alors que jusqu'à présent les variables utilisées faisaient apparaître de forts découpages. C'est ce qui justifie le recours à l'analyse géométrique des données (AGD<sup>34</sup>), dans la mesure où cette famille de

26. Alessio Fusco, Anne-Catherine Guio et Éric Marlier, *Income Poverty and Material Deprivation in European Countries*, CEPS/INSTEAD, Document de travail 2011-04, 2011 (<http://www.ceps.lu/?type=module&id=104&tmp=2805>).

27. Comme beaucoup d'indicateurs synthétiques, il définit la précarité à partir d'un nombre relativement arbitraire d'items, de manière indifférenciée et sans pondérer ni leur importance ni leur articulation.

28. Ainsi nous avons reproduit les séries en longue durée pour tous les autres indicateurs, et les tendances sont similaires.

29. Alain Desrosières, « Séries longues et conventions d'équivalence », *Genèses*.

*Sciences sociales et histoire*, 9, 1992, p. 92-97.

30. Source : Eurostat, indicateur de Gini calculé sur la base des revenus disponibles pas unité de consommation.

31. Cette question fait toujours l'objet de débats à propos de la répartition mondiale des revenus, voir par exemple Branko Milanovic, *Global Inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2016. Malgré de nombreuses discussions sur les sources de revenus et donc de données utilisées, l'évolution principale va globalement dans le sens d'une réduction des inégalités inter-pays mais d'une augmentation de celles

intra-pays.

32. Voir Jean-Claude Combessie, « Analyse critique d'une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 188, 2011, p. 4-31. 33. Pour une analyse de cette dernière dans le cas français, voir par exemple Éric Maurin, *La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Paris, Seuil, 2009. Pour une analyse sur une plus longue durée, voir Camille Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil, 2013.

33. Pour une analyse de cette dernière

dans le cas français, voir par exemple Éric Maurin, *La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Paris, Seuil, 2009. Pour une analyse sur une plus longue durée, voir Camille Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil, 2013.

34. Jean-Paul Benzécri, *L'Analyse des données. t.2 L'analyse des correspondances*, Paris, Dunod, 1973 ; Brigitte Le Roux et Henry Rouanet, *Multiple Correspondence Analysis*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 2010 ; Brigitte Le Roux, *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod, 2014.

## Présentations des nomenclatures ISCO et ESeG et des enquêtes statistiques utilisées

Le contexte de création d'une « nomenclature socio-économique européenne » (dite ESeG : European Socio-economic Groups), qui fait suite à la tentative (partiellement) infructueuse de l'ESeC<sup>1</sup>, est lié au processus de construction européenne. Celui-ci engendre un énorme travail institutionnel de standardisation et d'unification<sup>2</sup>.

Entre 2011 et 2014, à l'initiative d'Eurostat, l'ESS-net ESeG entreprenait sous la direction de l'INSEE<sup>3</sup> de tester des « prototypes » de nouvelle nomenclature et de proposer une nomenclature nouvelle, avec ses deux niveaux d'agrégation. Fondée sur une combinaison de l'ISCO 2008 et de « core variables » (en l'occurrence, le statut d'emploi), la nomenclature finalement proposée se situe entre l'ISCO, l'ESeC et les PCS françaises.

Il s'agissait donc pour les chercheurs sollicités par l'INSEE de « tester » divers prototypes de nomenclatures dans leurs domaines d'intérêt. C'est ce que nous avons réalisé à propos des conditions de vie. Cela a facilité l'accès à des bases de données jusqu'à récemment peu accessibles aux chercheurs académiques.

La nomenclature ISCO issue des travaux des statisticiens du travail regroupés dans le cadre du Bureau international du travail (BIT) permet de façon classique de disposer de données harmonisées sur les professions à l'échelle mondiale. Cette nomenclature est différente de la nomenclature des PCS mais, comme celle-ci, elle permet de décrire à des niveaux plus ou moins fins les professions des enquêtés dans une perspective combinant des critères tels que le nom de profession, la position

hiérarchique, la qualification, le secteur. La nomenclature ESeG<sup>4</sup> permet de rapprocher ISCO des PCS en croisant le code ISCO et le statut d'emploi (indépendant/salarié).

À son niveau le plus agrégé, les classes de la nomenclature ISCO-08 se répartissent ainsi :

- 1 Directeurs, cadres de direction et gérants
- 2 Professions intellectuelles et scientifiques
- 3 Professions intermédiaires
- 4 Employés de type administratif
- 5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs
- 6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
- 7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat
- 8 Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage
- 9 Professions élémentaires

1. Voir Cécile Brousse, « ESEC, projet européen de classification socio-économique », *Courrier des statistiques*, 125, 2008, p. 27-36 ; Étienne Penissat et Jay Rowell, « Note de recherche sur la fabrication de la nomenclature socio-économique européenne ESeC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, p. 126-135, 2012.

2. Delphine Nivière, « Négocier une statistique européenne : le cas de la pauvreté », *Genèses*, 58, 2005, p. 28-47.

3. Voir Michel Amar, « Réflexions méthodologiques sur la construction des prototypes », *Document de travail*, ESS-net ESeG, 2012.

4. Pour accéder au détail de la nomenclature ESeG (niveaux 1 et 2), voir <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2022135>.

## Présentation des enquêtes d'Eurostat utilisées

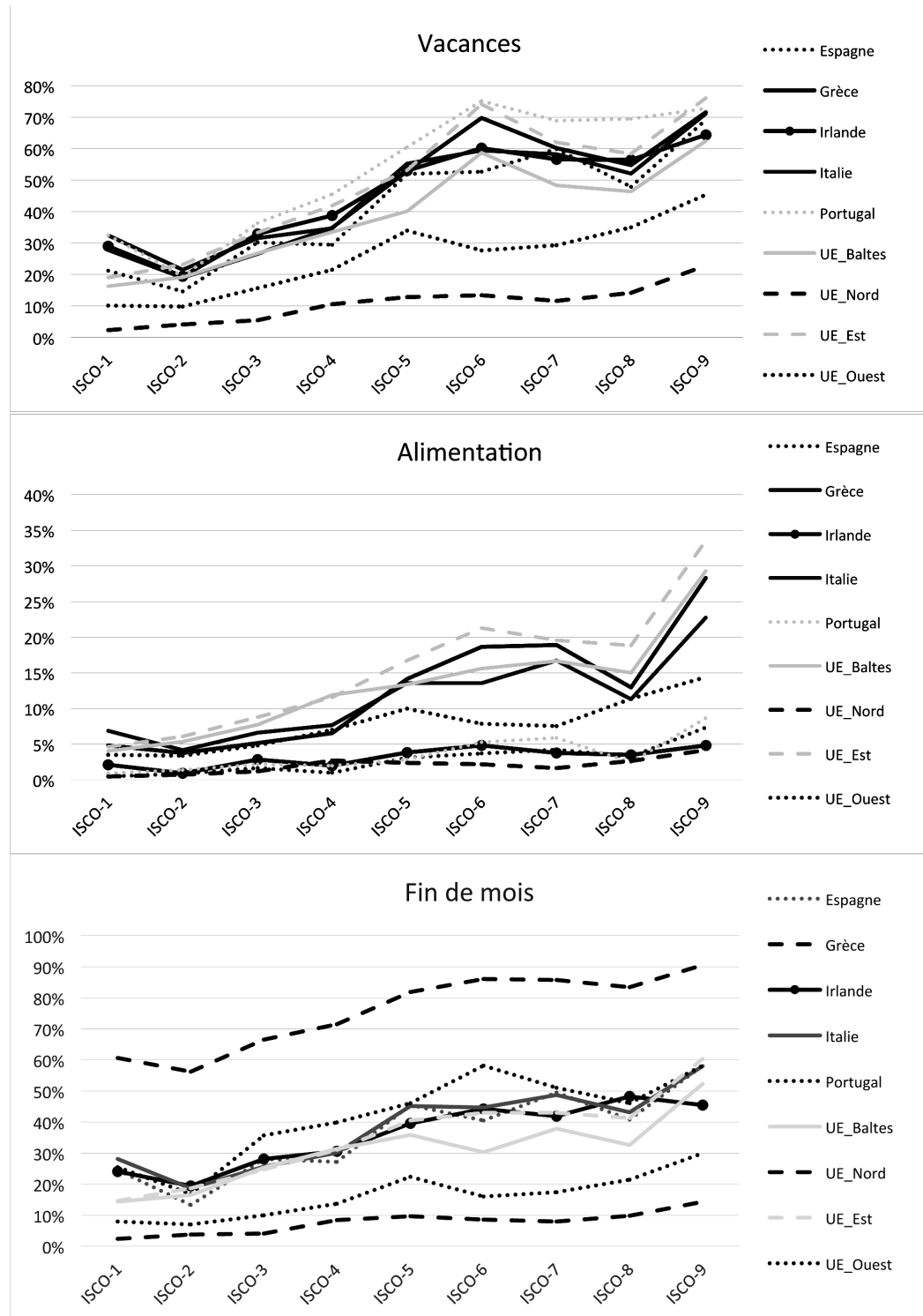
L'enquête *European-Union Statistics on Income and Living Conditions* (EU-SILC)<sup>1</sup> est une enquête européenne annuelle commandée par Eurostat aux instituts statistiques nationaux depuis 2004 (mobilisée ici jusqu'à sa dernière vague disponible<sup>2</sup>, 2014), dans la lignée de l'enquête *European Community Household Panel* (ECHP, 1994-2001, restreinte aux pays d'Europe occidentale de l'Union européenne)<sup>3</sup>. Les deux portent sur les conditions de vie aux niveaux des ménages et des individus, et comportent : des variables sociodémographiques (âge, sexe, région, etc.), des variables sur le logement (type de logement, situation, statut d'habitation, etc.), sur la situation professionnelle au dernier emploi (revenus, type de contrat, etc.), sur la consommation (possession de certains biens tels qu'un ordinateur, une voiture, etc.). Les deux disposent également de coefficients de pondération prenant en compte, la taille du ménage, le régime d'occupation du logement, la région d'habitat, le sexe, l'âge, la nationalité, assurent la représentativité des bases. Ici nous travaillons toujours au niveau individuel, de manière à pouvoir saisir la classe sociale<sup>4</sup>, et sur la population active (*i.e.* chômeurs et occupés) âgée de 18 à 65 ans. Les chômeurs ont tendance à moins déclarer leur dernière profession que les occupés. Cette sous-déclaration est classique<sup>5</sup> et varie beaucoup d'un pays à l'autre, mais concerne toujours une minorité d'entre eux et s'explique en partie par la part de chômeurs n'ayant encore jamais travaillé (primo-entrants sur le marché du travail).

En revanche, par rapport à EU-SILC, ECHP contient un nombre restreint de pays. Ceux-ci sont au nombre de 25, tous membres de l'Union européenne<sup>6</sup> à 28, et ont été regroupés en neuf catégories : Italie, Grèce, Espagne, Portugal, Europe du Nord (Danemark, Finlande, Suède), Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Grande-Bretagne, France), Europe centrale (Pologne, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, République tchèque) et pays baltes (Lettonie, Lituanie, Estonie) disponibles seulement de 2004 à 2014. Nous utilisons la pondération individuelle fournie par l'enquête et qui permet de pondérer les pays selon leur poids démographique réel (variable PBOw 40).

1. Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les Catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 2000 ; sur le dispositif EU-SILC, *Économie et Statistique*, 469-470, 2014.
2. Les données EU-SILC ont été obtenues auprès d'Eurostat dans le cadre du laboratoire Printemps.
3. Une rupture de série a donc lieu entre 2001 et 2004, avec un changement d'enquête et l'absence de données en 2002 et 2003.
4. D'autres conventions, comme prendre la classe du « chef de ménage », sont possibles mais ne changent pas fondamentalement les résultats. On laisse ici de côté la question de la part des personnes actives « inclassables » qui en 2013 varient selon les pays de 1,5 % (Danemark) à 12 % (Pologne).
5. Une étude spécifique serait à mener sur les caractéristiques des chômeurs ne déclarant pas leur ancienne profession, afin d'identifier les déterminants sociaux de cette sous-déclaration.
6. Nous avons retiré Malte, Chypre et la Croatie.

Graphique 1

### Variations des indicateurs selon les catégories ISCO en 2013



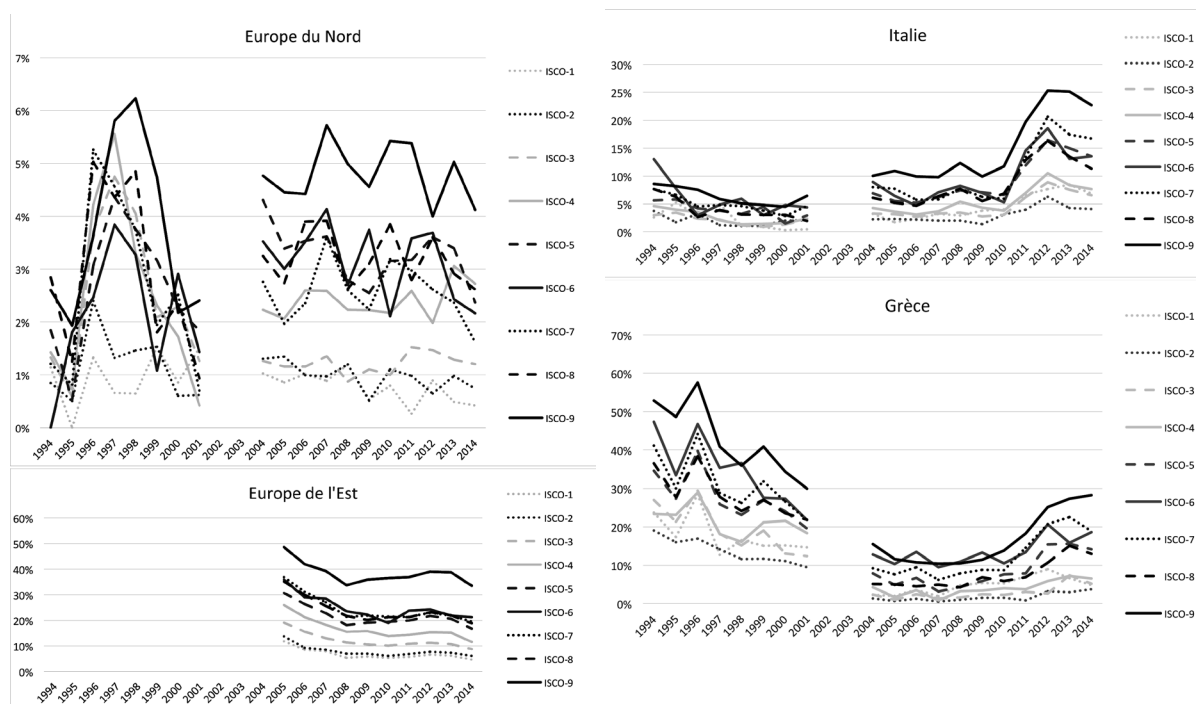
Source : Enquête EU-SILC, 2013.

Champ : Actifs de 18 à 65 ans.

Lecture : Moins de 10 % des Européens du Nord appartiennent à la catégorie 1 d'ISCO déclarent ne pas pouvoir se payer annuellement une semaine de vacances hors du domicile, alors que c'est le cas de plus de 80 % des Européens de l'Est appartenant à la catégorie 9 d'ISCO.

Graphique 2

### Évolution des inégalités entre classes sociales pour différents pays, 1994-2014



**Source :** Enquêtes ECHP (1994-2001), EU-SILC (2004-2013).

**Champ :** Actifs de 18 à 65 ans.

**Lecture :** Sur toute la période, moins de 10 % des Européens du Nord appartenant à la catégorie 1 d'ISCO déclarent ne pas pouvoir se payer un repas protéiné tous les deux jours, alors qu'en 1996 c'est le cas de plus de 50 % des Grecs appartenant à la catégorie 9 d'ISCO.

méthodes synthétise une information fortement multidimensionnelle, propose une représentation visuelle à travers l'étude post-factorielle des nuages d'individus, et révèle la continuité sous-jacente entre catégories. Cela permet donc de traiter des spécificités nationales en matière de structuration des classes sociales, bien connue des spécialistes des comparaisons internationales<sup>35</sup>, tout en prenant le parti théorique et méthodologique<sup>36</sup> d'étudier un espace européen des conditions de vie plutôt que chaque pays pris séparément. Par construction, on considère alors que la distance en matière de conditions de vie entre les individus de l'échantillon telles qu'elles sont définies dans l'enquête est, en premier lieu, significative à l'échelle européenne. Comme précédemment, la comparaison directe d'éléments tels que l'accès au soin, le logement, voire la « précarité » socio-économique, est problématique, dans la mesure où les institutions des politiques sociales, les cadres juridiques, et plus encore les représentations sociales de ces phénomènes peuvent varier fortement d'un pays à l'autre. Ceci rend parfois délicate l'interprétation des réponses à des questions identiques portant sur ces thèmes. On a cependant estimé que les différences ou les divergences existantes ne justifiaient pas de récuser *a priori* la construction d'un espace d'équivalence européen et l'on a écarté les questions, comme celles portant sur l'état de santé général, que nous jugions les plus problématiques du point de vue des variations observées entre pays.

L'analyse qui suit est une première mise à l'épreuve empirique de cette démarche. On a travaillé sur les données EU-SILC de 2010 à 2014 (soit cinq années) avec pour champ la population active de 18 à 65 ans dans 25 pays de l'Union européenne à 28 [voir *supra*, encadré, p. 86]. Le nombre d'individus de l'échantillon analysé (les cinq années empilées, certains individus, présents dans le panel, pouvant donc être présents plusieurs

fois) est de 1 176 840. L'analyse des correspondances multiples spécifique<sup>37</sup>, que nous utilisons ici, est une méthode dérivée de l'ACM qui permet de traiter les modalités à effectifs faibles comme modalités passives, c'est-à-dire ne participant pas à la détermination des axes<sup>38</sup>. L'analyse est menée au niveau des individus, mais ceux-ci sont « emboîtés » dans les ménages (on dispose donc d'informations permettant de regrouper les individus dans leurs ménages), qui sont eux-mêmes « localisés » dans les régions, elles-mêmes emboîtées dans les pays, eux-mêmes dans des groupes de pays. Ces différentes échelles ou « niveaux » peuvent être explorés à l'aide des techniques et démarches de l'analyse des données structurées.

Certaines variables actives sont relatives aux ménages (logement, situation économique, environnement), d'autres aux individus (santé). Un individu est toujours simultanément défini par des capitaux collectifs (taille du logement, qualité de l'environnement résidentiel, etc.) et individuels (santé).

#### *Une opposition de classes et de pays*

Le premier plan montre deux oppositions centrales qui structurent l'espace social européen. Le premier axe [voir graphique 3, p. 93] oppose les modalités d'exclusion socio-économique (à droite), aux modalités de confort relatif, correspondant à une majorité des individus de l'échantillon (à gauche), comme le suggère la taille des points (proportionnels aux effectifs de la modalité). Ce premier axe constitue donc un indicateur de « mauvaise santé sociale » des individus ou de moindre « qualité de vie », et révèle des différenciations marquées aux deux pôles de l'espace social européen. Cette opposition centrale de conditions de vie structure l'espace social européen : elle sépare les pays de l'Ouest et au Nord des pays situés à l'Est [voir graphique 4, p. 93], même s'il est frappant d'observer que des pays du Sud de l'Europe très touchés par la *Great Recession* de 2008 tels que la

Grèce, l'Italie, et dans une moindre mesure l'Espagne, apparaissent sur la partie droite de ce premier plan factoriel. C'est dire combien les conditions de vie dans ces pays ne sont pas équivalentes à celles qui prévalent par exemple dans les pays nordiques. Cet axe oppose également [voir graphique 5, p. 94] les groupes sociaux dominants (cadres dirigeants, professions intellectuelles et scientifiques) aux classes populaires (salariés moins qualifiés, ouvriers qualifiés). Cette opposition, qui relève de l'évidence intuitive pour les acteurs sociaux les plus « mobiles », confrontés à des situations sociales hétérogènes, est une donnée structurelle lourde qui caractérise l'espace européen unifié.

Le deuxième axe [voir graphique 3, p. 93] distingue deux grandes formes de mode de vie et de difficultés sociales liées : collectif-urbain en bas/individualisé-rural en haut. On retrouve ainsi une réalité fondamentale de la structure sociodémographique européenne, fortement polarisée entre le monde rural et les centres urbains très développés, aux formes de différenciation sociale spécifiques.

En haut, on a à la fois des modalités de « privation matérielle » sévère (absence d'ordinateur, de repas protéiné tous les deux jours, de vacances), soit des situations de dénuement matériel et culturel, et des modalités indiquant des conditions de logement relativement protégées. En bas se concentrent des problèmes plutôt urbains (bruit, criminalité et pollution), souvent associées à la vie en habitat collectif, qui peuvent accompagner une situation matérielle en apparence plus favorable selon d'autres critères. On a donc avec l'axe 2 un indicateur de type de conditions de vie, caractérisé des formes de dégradation différentes selon les pôles.

Il décrit en effet des formes de conditions de vie différentes : « misère de condition »<sup>39</sup> en haut, et, dans une certaine mesure, « misère de position » (urbaine) en bas.

35. Alexandra Filhon et al., « Un projet de nomenclature socioprofessionnelle européenne : une construction savante face aux variations nationales de représentation du monde social », *Sociologie*, 4(4), 2013, p. 373-393.

36. Ce choix est discuté dans d'autres articles du présent numéro.

37. Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979 ;

Frédéric Lebaron et Brigitte Le Roux (dir.), *La Méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris, Dunod, 2015.

38. B. Le Roux, *Analyse géométrique...*,

op. cit.

39. Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

## *La construction d'un espace européen des conditions d'existence*

Pour construire l'espace, nous nous sommes concentrés sur quatre groupes de questions :

- conditions économiques et exclusion sociale ;
- logement ;
- environnement matériel et sécurité physique ;
- santé.

Les quatre rubriques et dix questions actives (soit 25 modalités actives) retenues ont été choisies afin de rendre autant compte que possible du caractère multidimensionnel des conditions d'existence, tout en préservant l'équilibre entre les rubriques retenues (qui se mesure à partir du nombre total de modalités actives).

Ces quatre rubriques expriment autant de types de capitaux : les ressources proprement économiques, celles liées au logement, qui renvoie à un aspect concret du capital économique, à l'environnement social, qui agrège des questions sur l'environnement et la sécurité physique, et mesure aussi des ressources liées à l'environnement immédiat, et, enfin, à la santé : on a là un capital *physique*, en partie « biologique », mais lié à la fois au capital culturel et au capital économique. Comparé à la liste des dimensions de la qualité de vie du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, il s'agit d'une synthèse très simplifiée des principales dimensions considérées comme fondamentales. Les données sont ici très fortement centrées sur l'exclusion sociale et les privations matérielles les plus fortes. Par ailleurs, elles présentent un évident caractère « subjectif », sur lequel nous avons

déjà insisté. Il permet de saisir pour partie la dimension intériorisée des situations d'« exclusion » et de domination économique et sociale, approchant la notion de « capacité » d'Amartya Sen<sup>1</sup>.

L'interprétation normative – en termes de bien-être subjectif ou objectif – de chaque variable active n'est pas toujours simple : le fait de résider dans une maison plutôt qu'en immeuble en Roumanie ou en Suède n'a certainement pas la même signification, compte tenu de l'histoire des politiques de logement dans ces deux pays, et en particulier de l'accès à la petite propriété individuelle, même dépourvue de confort, dans la période post-communiste. On a préféré s'en tenir ici à des indicateurs les moins ambigus possibles, qui permettent une description positive avant de qualifier les axes et de discuter de leur signification plus « normative », pour les acteurs sociaux en premier lieu. On a aussi fait attention à ne pas prendre comme variables actives trop de variables manifestement très redondantes et d'essayer de ne négliger aucun des domaines des conditions de vie présents dans la base.

### **Conditions économiques, précarité et exclusion (3 questions, 7 modalités actives)**

Les inégalités socio-économiques restent importantes au sein de l'Europe. Pour les objectiver, nous avons retenu ici trois questions relatives aux repas, aux vacances et à la possession d'un ordinateur.

Capacité à s'offrir un repas avec de la viande, du poulet, du poisson (ou l'équivalent végétarien) tous les deux jours (2). Elle fournit un bon indicateur de pauvreté, dans la mesure où elle renvoie bien à une « capacité » ou encore à une possibilité.

Capacité à s'offrir une semaine annuelle de vacances loin de chez soi (2). Il s'agit d'une question en partie « subjective » (« loin de la maison » étant non défini) posée à la personne répondant pour le ménage.

Avez-vous un ordinateur ? (3 : oui, non à cause du manque d'argent, non pour une autre raison). Les modalités de réponse sont au nombre de trois, permettant de distinguer deux motifs (subjectifs) de la non-possession d'ordinateur.

### **Conditions de logement (2 questions, 7 modalités actives)**

Il s'agit ici de questions portant sur la situation résidentielle des ménages. On a retenu une question sur la charge financière du coût total du logement et une autre sur le type de logement. La première renvoie au poids de l'accès au logement dans le niveau de vie, la seconde décrit plutôt les conditions concrètes de logement.

Charge financière du coût total du logement budget (3). C'est une question à trois modalités de même nature que la précédente : un fardeau lourd, un fardeau léger, pas de fardeau du tout.

Type de logement ? (4). La distinction opérée est classique : maison séparée, semi-séparée, appartement

dans un immeuble comptant moins de dix appartements, appartement dans un immeuble comptant plus de dix appartements.

### **Environnement résidentiel (3 questions, 6 modalités actives)**

Les trois questions dichotomiques (oui/non) posées impliquent une évaluation personnelle, les notions de « bruit », de « violence criminelle et vandalisme », ou encore de « pollution », etc., étant laissées à l'appréciation de l'enquêté.

Bruit des voisins ou de la rue (2) ; Violence criminelle ou vandalisme dans le quartier (2) ; Pollution, saleté ou autre problème environnemental (2).

### **Santé (2 questions, 5 modalités actives)**

À nouveau, on utilise deux questions en partie dépendantes d'une appréciation « subjective ».

Activités limitées à cause de problèmes de santé (3) ; Besoin de santé non satisfait (2).

La « carte » de l'espace des conditions de vie des actifs en Europe construite à l'aide d'une ACM spécifique est construite à partir de quatre rubriques, Q=10 questions et K=25 modalités actives. Sur la base de la décroissance des valeurs propres (et des taux de variance bruts et modifiés), on peut retenir deux axes principaux<sup>2</sup>.

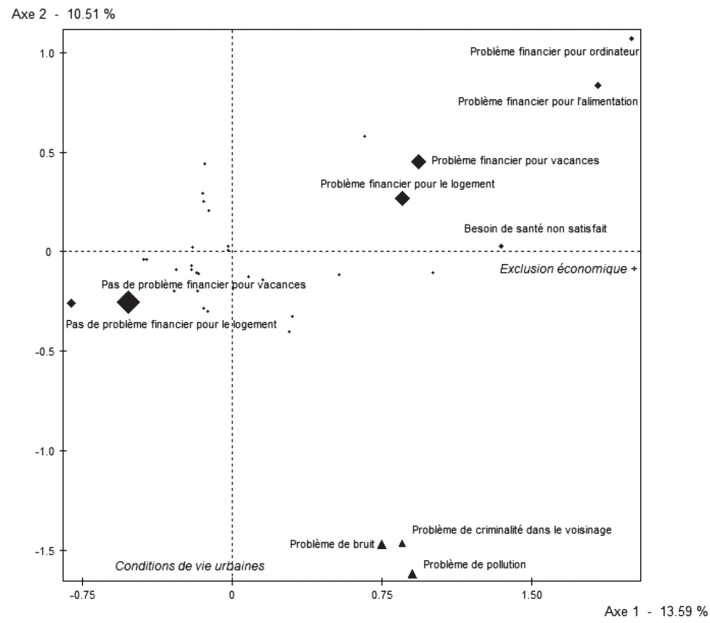
1. Amartya Sen, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, 2010.
2. Nous nous concentrons ici sur les principaux résultats sociologiques, des informations supplémentaires étant disponibles sur demande auprès des auteurs.



DES VILLES EN EUROPE à une Europe urbaine ?

Graphique 3

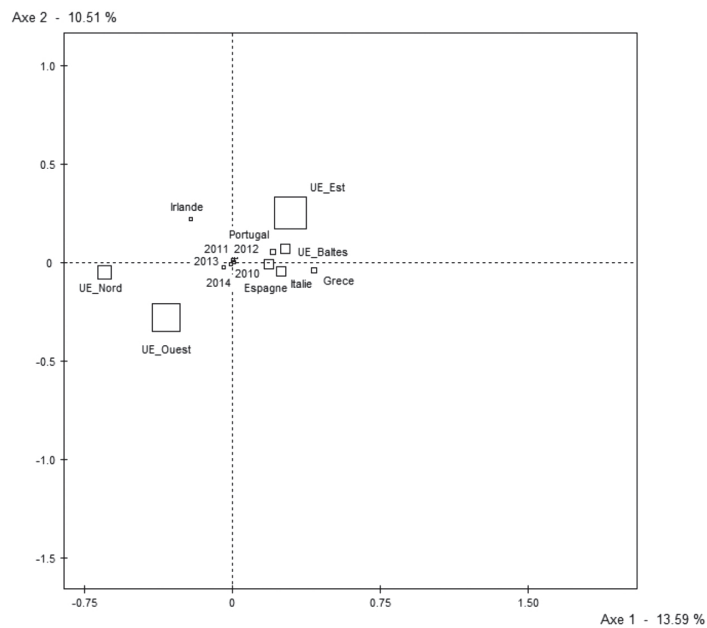
### Représentation graphique du premier plan de l'ACM spécifique



**Lecture :** Les modalités avec libellés et losanges sont celles qui contribuent à l'axe 1\* (*idem* avec les triangles pour l'axe 2), leur taille de représentation étant proportionnelle à leurs effectifs.  
 \*On a retenu ici le seuil de une fois et demie la contribution moyenne, afin de rendre plus lisibles les graphiques.

Graphique 4

### Projection sur le premier plan des années et des groupes de pays



### Résultats statistiques

Les statistiques disponibles correspondent aux besoins des utilisateurs. Les statistiques respectent les normes de qualité européennes et répondent aux besoins des institutions européennes, des administrations nationales, des instituts de recherche, des entreprises et du public en général. Les aspects importants sont la pertinence, l'exactitude et la fiabilité, l'actualité, la cohérence, la comparabilité entre les régions et les pays, et la facilité d'accès pour les utilisateurs.

#### PRINCIPE 11 PERTINENCE

Les statistiques européennes répondent aux besoins des utilisateurs.

**INDICATEURS**

11.1: Des procédures sont prévues pour consulter les utilisateurs, vérifier la pertinence et l'utilité des statistiques existantes au regard de leurs besoins actuels ainsi que pour examiner leurs besoins nouveaux et leurs priorités.

11.2: Les besoins prioritaires sont pris en compte et se reflètent dans le programme de travail.

11.3: La satisfaction des utilisateurs est vérifiée à intervalles réguliers et fait l'objet d'un suivi systématique.

#### PRINCIPE 14 COHÉRENCE ET COMPARABILITÉ

Les statistiques européennes présentent une cohérence interne et dans le temps et permettent la comparaison entre régions et pays; des données connexes provenant de sources différentes peuvent être combinées et utilisées conjointement.

**INDICATEURS**

14.1: Les statistiques présentent une cohérence interne (c'est-à-dire que les égalités arithmétiques et comparables sont vérifiées).

14.2: Les statistiques permettent la comparaison sur une période raisonnable.

14.3: Les statistiques sont élaborées sur la base de normes communes en ce qui concerne l'étendue, les définitions, les unités et les nomenclatures dans les différentes enquêtes et sources.

14.4: Les statistiques provenant de différentes sources et ayant une périodicité différente sont comparées et conclues.

14.5: La comparabilité transnationale des données est assurée dans le Système statistique européen grâce à des échanges réguliers entre celui-ci et d'autres systèmes statistiques. Des études méthodologiques sont menées en collaboration étroite entre les États membres et Eurostat.

#### PRINCIPE 12 EXACTITUDE ET FIABILITÉ

Les statistiques européennes reflètent la réalité de manière exacte et fiable.

**INDICATEURS**

12.1: Les données collectées, les résultats intermédiaires et les productions statistiques sont régulièrement évalués et validés.

12.2: Les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage sont analysées et systématiquement documentées conformément aux normes européennes.

12.3: Les révisions sont régulièrement analysées pour améliorer les processus statistiques.

#### PRINCIPE 15 ACCESSIBILITÉ ET CLARTÉ

Les statistiques européennes sont présentées sous une forme claire et compréhensible, diffusées d'une manière pratique et adaptée, disponibles et accessibles pour tous et accompagnées de métadonnées et d'explications.

**INDICATEURS**

15.1: Les statistiques et les métadonnées correspondantes sont présentées et archivées sous une forme qui facilite une interprétation correcte et des comparaisons utiles.

15.2: Les services de diffusion utilisent des technologies d'information et de communication modernes et, le cas échéant, la forme imprimée traditionnelle.

15.3: Des analyses spécifiques sur demande sont réalisées lorsque cela est possible et le public en est informé.


15.4: L'accès aux microdonnées est autorisé à des fins de recherche et soumis à des règles ou des protocoles spécifiques.

15.5: Les métadonnées sont établies selon des systèmes normalisés de métadonnées.

15.6: Les utilisateurs sont tenus informés de la méthodologie relative aux processus statistiques, y compris de l'utilisation des données administratives.

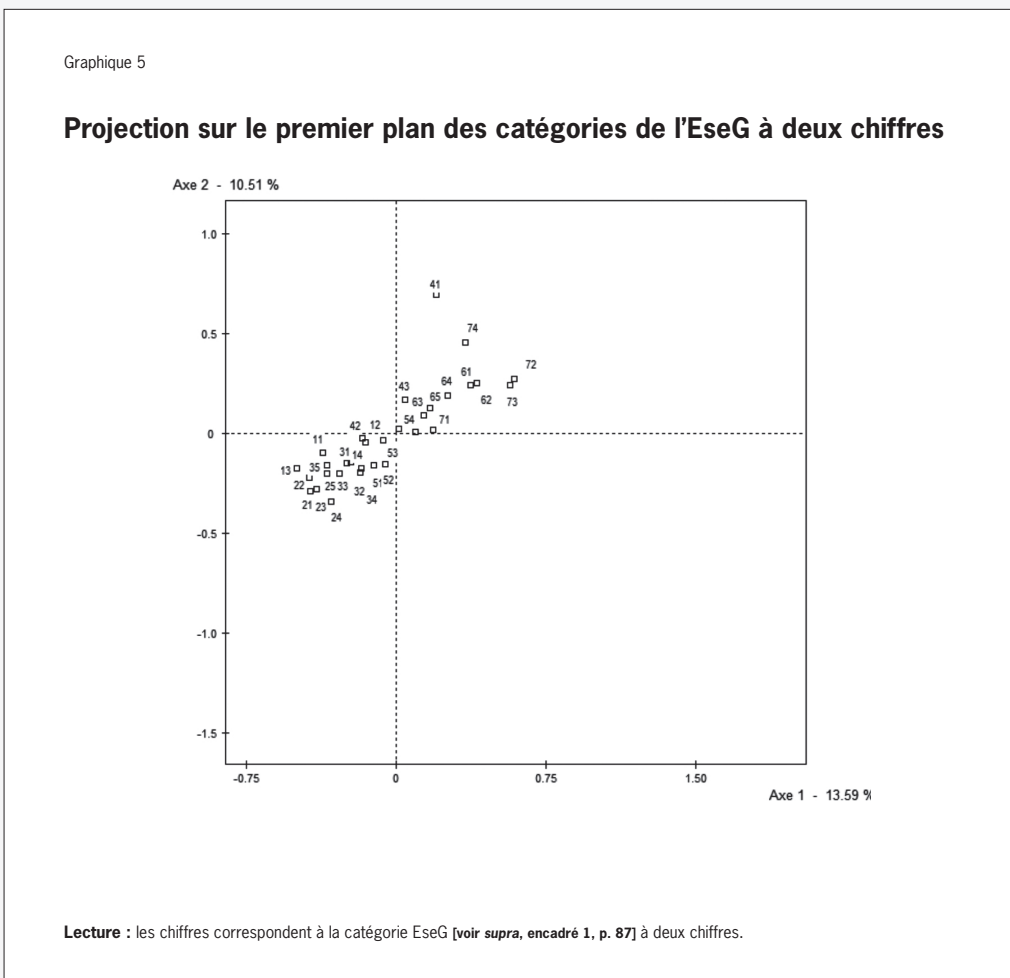
15.7: Les utilisateurs sont tenus informés de la qualité des résultats statistiques par rapport aux critères de qualité des statistiques européennes.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**  
<http://ec.europa.eu/eurostat/quality> – E-Mail: [ESTAT-QUALITY@ec.europa.eu](mailto:ESTAT-QUALITY@ec.europa.eu)



Publications Office  
 ISBN 978-92-79-21680-0 – doi:10.2785/1852 – Cat. No KS-32-11-955-FR-C

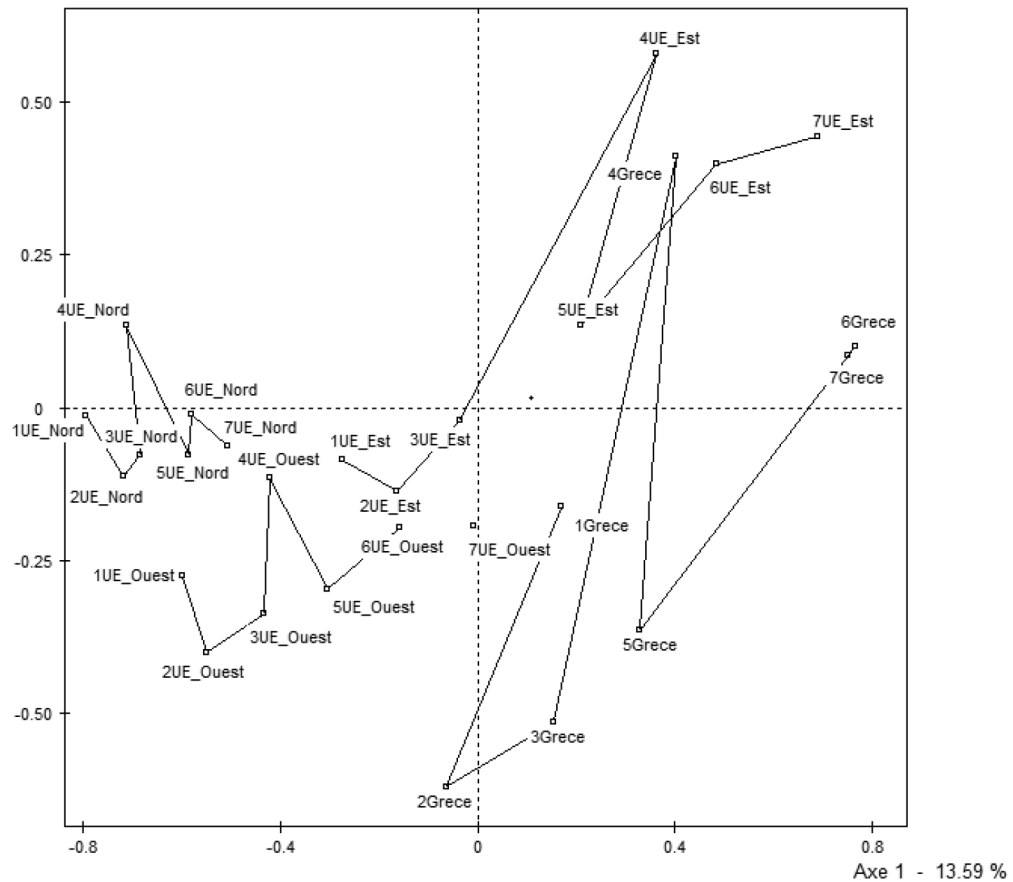
VERS UNE DÉFINITION européenne des usages des indicateurs.



Graphique 6

### Projection du croisement groupe de pays X Groupe socio-économique (EseG premier niveau)

Axe 2 - 10.51 %



**Lecture :** Pour des questions de visibilité, seuls certains groupes de pays (Nord, Ouest, Grèce, Est) ont été représentés ici. Les salariés non-qualifiés grecs apparaissent bien plus proches du pôle de difficultés de vie que les managers et membres de professions libérales. Sur cet axe 1 d'exclusion socio-économique, les salariés qualifiés du secteur secondaire d'Europe de l'Ouest apparaissent au même niveau que les professions libérales des pays de l'Est.

Le premier axe est lié à un ensemble de variables d'exclusion socio-économique et aux revenus, mais aussi à des variables telles que le niveau de diplôme de l'individu, sa situation matrimoniale, la taille du ménage, le pays, la région, le groupe socio-économique, la nationalité, etc.<sup>40</sup>. Cet axe décrit bien l'opposition entre des situations de « privation matérielle sévère » (à droite) et les situations de confort relatif, mais aussi, plus largement des degrés d'intégration sociale inégaux (isolement, célibat, être issu de l'immigration extra-européenne, etc.). Il est ainsi tentant de voir dans la hiérarchie économique et sociale européenne l'expression de la distance au « foyer central des valeurs » cher à Maurice Halbwachs, les positions dominantes étant concentrées dans les centres urbains et plus particulièrement dans les grandes mégapoles européennes (Londres, Paris, Berlin, etc.). L'axe correspond à une opposition entre pays et région, qui les distribue selon leur niveau global de qualité de vie, qui s'avère proche de la notion de « développement humain », avec à droite les pays nordiques et à gauche les pays d'Europe orientale.

Le deuxième axe est fortement lié à l'environnement résidentiel des ménages et à la situation urbaine/rurale, et fait ressortir la spécificité du secteur de l'agriculture et de la pêche, ainsi que de certains pays d'Europe orientale : Pologne, Roumanie, Bulgarie. Il singularise des groupes socio-économiques ruraux, à la fois indépendants et pauvres, en haut.

Enfin, on n'observe pas, pour l'ensemble des enquêtés dans le plan 1-2, de forte variation sur les cinq années considérées (2010-2014), qui indiquerait une amélioration ou une forte dégradation.

### Une forte interaction entre classe et nation

L'étude plus approfondie des facteurs-pays, groupe socio-économique et du croisement groupe de pays X groupe socio-économique, dans une démarche d'analyse des données structurées<sup>41</sup>, permet d'établir plusieurs résultats :

- l'effet du pays est globalement plus important que celui du groupe socio-économique ;

- l'effet du facteur croisé Groupe de pays X Groupe socio-économique, élevé sur le premier axe, révèle aussi une forte interaction (écart au modèle additif) entre les deux facteurs.

À gauche de l'espace, parmi les pays dominants, les variations entre les groupes socio-économiques sont faibles [voir graphique 6, p. 95], ce qui s'explique par le fait que la plupart des ménages de ces catégories échappent très largement à l'exclusion socio-économique. Du côté des groupes de pays les moins développés (Europe centrale et orientale), les écarts entre groupes sont prononcés sur les deux axes de l'analyse, ce qui fait apparaître une forte hétérogénéité de conditions de vie au sein de ces pays.

Le croisement Groupe de pays<sup>42</sup> X Groupe socio-économique, restreint aux pays d'Europe centrale et de l'Ouest, fait, en particulier, apparaître l'accentuation de la différenciation entre les groupes en Europe centrale, et leur caractère systématiquement plus rural, l'opposition sur le deuxième axe étant aussi plus marquée qu'en Europe de l'Ouest.

À nouveau, les données étudiées, centrées sur l'exclusion socio-économique, font ressortir la très forte inégalité des conditions de vie, en particulier à l'Est de l'Europe, qui est constitutive de la structure-même de l'espace social européen.

Elles confirment la prédominance relative des inégalités internationales

sur les inégalités de classes, aussi prononcées soient ces dernières à l'échelle des différents pays.

### De la logique de concurrence à la conscience de classe ?

À la lumière de l'analyse des données européennes officielles portant sur l'exclusion socio-économique, on observe donc une forte différenciation à la fois de classe et internationale de l'espace européen. Les conditions de vie se sont globalement améliorées, mais les écarts (entre catégories et entre pays) ont connu une assez faible évolution depuis les années 1990, au point qu'il semble difficile de parler de la convergence ou de la divergence dont il était question par exemple dans les débats économiques autour de la création de l'Union économique et monétaire (UEM, Maastricht, 1992) ayant conduit à la zone euro (1999)<sup>43</sup>. L'analyse empirique montre également que les variations entre pays sont systématiquement plus fortes encore que les variations entre catégories socio-économiques en ce qui concerne la pauvreté non monétaire, ce constat ne pouvant bien sûr pas être étendu à d'autres types d'activités comme les pratiques culturelles ou les conditions de travail, ainsi que le montrent d'autres articles dans ce numéro.

On peut, pour finir, faire l'hypothèse que ces deux caractéristiques de l'espace social européen ne sont pas sans conséquences sur les possibilités d'émergence de formes de « conscience de classe » à l'échelle européenne. Pour de nombreuses raisons que l'on ne peut analyser ici longuement, la conscience d'appartenir à un groupe social à l'échelle européenne semble, en effet, encore plus fragile qu'elle ne l'est à l'échelle nationale. La littérature sur l'existence ou non d'un sentiment d'identité et d'appartenance européenne, déjà assez développée avant la récession de 2008<sup>44</sup>,

40. Cela apparaît clairement lorsqu'on projette ces variables en éléments supplémentaires (ce qui n'a pas été fait ici, en dehors des années, des groupes de pays [graphique 4] et de la nomenclature ESeG à deux chiffres [graphique 5]).

41. Il s'agit de décomposer la variance du nuage en variance inter découlant de la partition étudiée et variance intra. Voir B. Le Roux, *Analyse géométrique...*, op. cit.

42. Les groupes de pays sont les suivants : Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande-Bre-

tagne, Luxembourg, Pays-Bas), Europe du Nord (Danemark, Finlande, Suède) et du Sud (Espagne, Grèce, Portugal, Italie), Irlande, Europe centrale (Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque), Europe orientale (Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie).

43. Pour une synthèse historique rendant compte des enjeux économiques mais aussi politiques qui ont présidé à la mise en place de la zone euro, voir par exemple Robert Boyer, « Les difficultés de la stabilisation économique en Europe. Un révélateur de l'inachèvement institutionnel de l'Union euro-

péenne », *Revue française d'économie*, 21(3), 2007, p. 39-73 ; Peter Starke, Herbert Obinger et Francis G. Castles, « Convergence towards where: in what ways, if any, are welfare states becoming more similar? », *Journal of European Public Policy*, 15(7), 2008, p. 975-1000 ; Wolfgang Streeck, « Why the euro divides Europe », *New Left Review*, 95, 2015, p. 5-26. Voir aussi Louis Chauvel, « Existe-t-il un modèle européen de structure sociale ? », *Revue de l'OFCE*, 71, 1999, p. 281-298.

44. Voir Juan Diez Medrano, « Unpacking European identity », *Politique européenne*,

30, 2010, p. 45-66 ; Theresa Kuhn, Erika van Elsas, Armen Hakhverdian et Wouter van der Brug, « An ever wider gap in an ever closer union: rising inequalities and euroscepticism in 12 West European democracies, 1975-2009 », *Socio-Economic Review*, 14(1), 2016, p. 27-45. Pour le cas français, voir France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (dir.), *En quête d'appartenances. L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Éd. de l'INED, 2009.

s'est à nouveau étendue depuis cette dernière, faisant état d'une relative fragilité de l'identité européenne<sup>45</sup>.

Inversement, on peut penser que les logiques de concurrence internationale « intra-groupe », y compris à l'échelle des groupes professionnels, sont devenues très intenses, tout particulièrement dans les secteurs de l'espace social les plus soumis aux dynamiques

de l'emploi « globales » (dont les phénomènes migratoires ne sont qu'un aspect visible), notamment chez les salariés les moins qualifiés de l'industrie (mais pas seulement, car différentes fractions du salariat intermédiaire et supérieur sont également concernées).

Face à ces logiques, faute de l'émergence d'une conscience de classe européenne, le cadre national

s'impose sans doute dans de nombreux groupes professionnels comme le plus protecteur et le plus immédiatement susceptible d'assurer le maintien de la position relative des individus « fragilisés » au sein de l'espace social mondial. Il est associé à une forme larvée et croissante d'« interventionnisme »<sup>46</sup>, qui n'est pas nécessairement articulée à des orientations partisanses.

45. Plusieurs articles récemment parus dans *European Societies* abordent également ces enjeux du rapport que les citoyens européens entretiennent avec l'Union européenne, voir par exemple : Veronica Fagerland Kroknes, Tor Georg Jakobsen et Lisa-Marie Grønning, "Economic performance and political trust: the impact of the financial crisis on European citizens", *European Societies*, 17(5), 2015, p. 700-723 ; Jan Delhey, Emanuel Deutschmann, Timo Graf et Katharina Richter, "Measuring the europeanization of everyday life: three new indices and empirical application",

*European Societies*, 16(3), 2014, p. 355-377. Voir aussi Ettore Recchi et Justyna Salamońska, "Keepint the European faith. Collective identity before and after the euro-crisis", *Partecipazione & Conflitto*, 7(3), 2014, p. 509-531.

46. Frédéric Gonthier, « La montée et les

bases sociales de l'interventionnisme dans l'Union européenne. Une analyse des attitudes économiques entre 1990 et 2008 », *Revue française de sociologie*, 56(1), 2015, p. 7-46.